



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Réduction des effectifs de l'usine Bosch à Rodez

Question au Gouvernement n° 3841

Texte de la question

### RÉDUCTION DES EFFECTIFS DE L'USINE BOSCH À RODEZ

**Mme la présidente.** La parole est à M. Stéphane Mazars.

**M. Stéphane Mazars.** J'associe mes collègues aveyronnais Anne Blanc et Arnaud Viala à ma question. Madame la ministre déléguée chargée de l'industrie, le vendredi 5 mars, un véritable coup de tonnerre a retenti dans l'agglomération de Rodez, et plus généralement en Aveyron, avec l'annonce, par la direction du groupe Bosch de la suppression de 750 des 1 250 emplois du site de Rodez d'ici à 2025. Si on ajoute à cela tous les emplois indirects, c'est un véritable séisme économique pour une agglomération de 60 000 habitants.

Cette annonce s'inscrit dans un contexte local déjà difficile : l'avenir de l'entreprise SAM est incertain, les entreprises sous-traitantes de l'aéronautique souffrent. Le site de l'usine Bosch bénéficie depuis plusieurs années d'aides importantes de l'État, notamment au titre du chômage partiel. En contrepartie, le groupe allemand s'était engagé à investir sur le site d'Onet-le-Château.

Or force est de constater qu'aucun effort significatif n'a été consenti : le groupe Bosch a préféré privilégier ses investissements et le redéploiement de son activité en Allemagne ou dans d'autres pays à bas coût, alors même que depuis un an, le cap d'une reconquête de souveraineté industrielle française et européenne est fixé par l'exécutif.

L'activité de cette usine étant exclusivement dédiée aux moteurs diesel, le groupe Bosch profite de l'actuelle crise du secteur automobile – du diesel en particulier – pour réduire massivement ses effectifs, et la tendance de certains, dans notre pays, au *diesel bashing* n'a fait qu'accélérer le déclin de cette filière.

Pourtant, les conclusions du rapport indépendant de l'IFPEN – Institut français du pétrole et des énergies nouvelles –, publié fin 2020, révélaient que les moteurs diesel dits de nouvelle génération étaient bien plus vertueux que les autres moteurs thermiques, particulièrement pour les longs trajets ou ceux effectués en territoires ruraux. Il est donc regrettable que l'idéologie l'emporte sur la science.

Madame la ministre déléguée, je sais qu'avec Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance, vous avez joué un rôle déterminant auprès des dirigeants du groupe Bosch pour éviter la fermeture définitive du site. Pouvez-vous nous indiquer comment le Gouvernement compte s'impliquer aujourd'hui aux côtés des salariés de l'usine pour assurer la pérennité du site ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

**Mme Agnès Pannier-Runacher**, *ministre déléguée chargée de l'industrie*. Permettez-moi tout d'abord de m'associer avec tristesse et émotion aux hommages qui ont été rendus, sur ces bancs, à Olivier Dassault. J'ai une pensée particulière et chaleureuse pour son épouse, ses amis, ses collaborateurs et ses collègues.

Je partage votre émotion, monsieur Mazars, concernant l'annonce de la suppression de 750 emplois sur le site de Rodez d'ici 2025. Nous savons tous deux combien ce site est emblématique du succès du diesel dans les années 1970 et de la qualité des savoir-faire industriels dans les territoires.

**M. Pierre Cordier**. Emblématique de votre échec, surtout !

**Mme Agnès Pannier-Runacher**, *ministre déléguée*. Je me suis déjà rendue à plusieurs reprises sur ce site ; j'y ai rencontré des salariés, des représentants du personnel, des élus locaux. Il y a encore quelques jours, nous avons fait le point sur la situation par visioconférence. Au nom de Bruno Le Maire et de moi-même, je veux dire à ces salariés ainsi qu'à leurs familles, que nous continuerons à nous battre à leurs côtés.

Je voudrais également saluer le combat que vous menez avec Anne Blanc et Arnaud Viala, que vous avez cités, mais également l'ensemble des élus du territoire : l'action que nous menons depuis deux ans a permis de ne pas fermer le site – c'est un premier acquis – et de sécuriser 500 emplois jusqu'en 2027. Bien entendu, nous n'entendons pas nous satisfaire de cette situation. Bien au contraire, nous devons continuer à travailler, et avec Bruno Le Maire, nous formulons trois demandes au groupe Bosch : l'absence de départs contraints, l'engagement de compenser les pertes industrielles sur le territoire, et des avancées précises sur les activités de diversification, afin que nous puissions continuer à donner à ce site une visibilité au-delà de l'année 2027, qui est la date aujourd'hui mentionnée.

Vous rappelez à raison les résultats de l'étude de l'IFPEN. Je crois que nous devons effectivement nous servir de la science, c'est d'ailleurs le motif qui nous a conduits à instaurer une prime à la conversion.

L'ensemble des élus du territoire et des représentants des salariés savent qu'ils peuvent compter sur nous pour continuer le combat. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Stéphane Mazars](#)

**Circonscription** : Aveyron (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3841

**Rubrique** : Emploi et activité

**Ministère interrogé** : Industrie

**Ministère attributaire** : Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [10 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 mars 2021](#)